

Aide aux activités culturelles et sportives

Tout comme les plus jeunes, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux personnes âgées de bénéficier d'une aide aux activités culturelles et sportives.

Une aide annuelle

Cette aide concerne les personnes de plus de 60 ans, inscrites ou désirant s'inscrire à l'une des activités proposées par les associations de la commune. Elle est versée une fois par an. Son montant est calculé en fonction de vos revenus mensuels.

La participation peut varier entre 30 et 150€. Le montant de l'aide ne peut toutefois en aucun cas dépasser le montant de l'inscription à l'activité.

Pour en bénéficier

Si vous souhaitez en bénéficier, merci de vous munir :

- > De votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- > Votre justificatif d'inscription à l'association.

[Télécharger le flyer de présentation](#)

Contact

Point Info Personnes Agées



Maison Berthelot
55-57 avenue Paul Doumer
Tél. 04 78 73 46 20

SITUER



Vue plan



• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



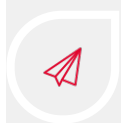
PLU



PUBLICATIONS



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS

